



PROVINCE DE QUÉBEC

Conseil d'établissement – École Notre-Dame-de-Fatima

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue le 21^e jour du mois de mai 2024, à 18 h 30, à la cafétéria de l'école au 6381, rue Notre-Dame, Lac-Mégantic G6B 2M9.

Présences :

Chantal Vigneault, directrice
Zoé Dumas, parent
Julie Hamel, parent
Zuleidy Romero, parent
Marie Doyon, parent
Marie-Ève Allard, parent
Émilie Lacombe, enseignante
Manon Veilleux, enseignante
Christina Vachon, enseignante
Pascale Lauwaët, technicienne en service de garde
Jenniffer Bouffard, orthophoniste

Absences :

René Pelchat, parent
Vincent Isabel, parent
Marleyne Bérubé, enseignant (fin de mandat, non remplacée)
Frédéric Toupin, éducateur en service de garde

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La substitut du substitut, Mme Julie Hamel, accueille les membres, avant l'arrivée de la présidente, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

CE-23-24-1119

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Adoption du procès-verbal du 7 février 2024*
3. *Suivi au procès-verbal*
4. *Rapport budgétaire du conseil d'établissement (information)*
5. *Horaire de l'école 2024-2025*
6. *Frais de surveillance*
7. *Aide aux parents (adoption)*
8. *Projet éducatif (adoption)*
9. *Campagne de financement (bilan)*
10. *Bilan du conseil d'établissement*
11. *Grilles-matière (adoption)*
12. *Assemblée générale des parents septembre 2024*
13. *Sorties scolaires*
14. *Vécu à l'école*
15. *Service de garde (adoption du guide)*
16. *Informations de la direction*
17. *Correspondance*
18. *Autres objets d'étude :*
 - _____
 - _____
19. *Période de questions réservée au public*
20. *Date et heure de la prochaine séance*
21. *Levée de la séance*

Il est proposé par Mme Christiane Vachon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-23-24-1124

2. Adoption du procès-verbal du 7 février 2024

Il est proposé par Mme Pascale Lauwaët et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 février 2024 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal.

4. Rapport budgétaire du conseil d'établissement

Mme Vigneault nous présente le rapport budgétaire du conseil d'établissement.

CE-23-24-1125

5. Horaire de l'école 2024-2025

Il est proposé par Mme Émilie Lacombe que l'horaire de l'école 2024-2025 soit accepté tel que modifié.

Le document se retrouve en annexe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Annexe CE-23-24-01

6. Frais surveillance

Les frais de surveillance du midi subiront une augmentation de 3% en 2024-2025.

CE-23-24-1126

7. Aide aux parents

Il est proposé par Mme Zoé Dumas, d'utiliser le reste du budget d'aide aux parents pour créer des trousse d'aide aux devoirs qui circuleront entre l'école et la maison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-23-24-1127

8. Projet éducatif

Mme Chantal Vigneault nous présente le projet éducatif de l'école.

Il est proposé par Mme Julie Hamel que le projet éducatif soit accepté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Campagne de financement

Cette année, il y a eu 2 campagnes de levées de fonds.

Celle en collaboration avec la pépinière Abbotsford. Nous avons vendu 356 plants et fait un profit de 2 252,00\$

Avec la vente d'épices de la compagnie Poivres des Îles, nous avons réalisé un profit de 1 012,50\$.

Nous avons procédé à l'achat de 30 ukulélés pour le projet de M. Charles-Antoine en musique.

10. Bilan du conseil d'établissement

Mme Chantal Vigneault invite les membres à partager les bons coups, les activités vécus dans l'école.

CE-23-24-1128

11. Grille-matières

Mme Chantal nous présente la nouvelle grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025.

Il est proposé par Mme Julie Hamel que la grille-matières soit acceptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Assemblée générale des parents septembre 2024

Date ciblée : mardi 10 septembre 2024.

13. Sorties scolaires

Village Vacances Valcartier (Bora Parc fermé) coût : 27.50 (entrée) et 30,50 (transport) = 58.00 - 17.00 (Fondation Fontaine) = 41.00

Il est proposé par Mme Jennifer Bouffard que la sortie scolaire pour le 3^{ème} cycle soit acceptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Vécu scolaire

Visite de l'agente de stimulation du langage au préscolaire de façon régulière. Pique-nique et horaire d'activités spéciales pour la dernière semaine. Psychomotricité au gymnase et dans les bacs extérieurs.
Sortie au Scotch cap à venir. Activités sportives pour les cubes Énergie. Petites activités pour la fin d'année (pique-nique).
Évaluation du Ministère en préparation. Défi évasion à venir en anglais pour les classes en anglais enrichi.
Visite de l'exposition Coup de cœur pour plusieurs groupes.
Club des petits déjeuners : 40 élèves et classe adaptée. Tour de jardinage vertical fonctionne bien. Gratifiant pour les élèves bénévoles qui développent des compétences et un sentiment de fierté, le soutien de Érika est un apport important au projet. Poursuite du projet pour la prochaine année.
Parc école : enjeux importants concernant les travaux majeurs sur la cour d'école (coût des matériaux, contraintes, etc.). Cependant, l'argent demeure dans le compte.

CE-23-24-1129

15. Information du service de garde

Il est proposé par Zuleidy Romero que le guide des parents 2024-2025 pour le service de garde soit accepté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Information de la direction

Transfert d'information avec la nouvelle direction en cours. Nouveaux enseignants à venir pour l'an prochain, recrutement à venir au niveau du service de garde.

17. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

18. Autres objets d'études

Prochaine rencontre : 11 juin Citron Vert ou Musi Café ou Capitaine Provost. Mme Chantal nous enverra un sondage.

Nous convenons de tenter de maintenir la facture aux parents pour le matériel scolaire de 90\$ et moins.

19. Période de questions réservée au public

Il n'y a pas de question, vu qu'il n'y a pas de public.

CE-23-24-1130

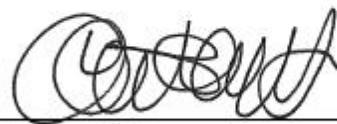
20. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Christina Vachon et résolu que la séance soit levée à 20h 24.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Marie Doyon, présidente



Chantal Vigneault, directrice



École Notre-Dame-de-Fatima
6381 rue Notre-Dame
Lac-Mégantic G6B 2M9
Tél. : (819) 583-1086
Fax : (819) 583-4114
Chantal Vigneault, directrice

SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mardi 21 mai 2024
18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la séance 7 février 2024
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Suivi
3. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (information)
4. Horaire de l'école 2024-2025 (pour adoption)
5. Frais de surveillance
6. Aide aux parents (adoption)
7. Projet éducatif (adoption)
8. Campagne de financement Bilan
9. Bilan du conseil d'établissement
10. Grilles-matières (pour adoption)
11. Assemblée générale des parents septembre 2024
12. Sorties scolaires
13. Vécu scolaire
14. Information du service de garde
 - Adoption du guide du service de garde.
15. Période de questions réservée au public
16. Correspondance
17. Autres objets d'études
 - 1-
 - 2-
 - 3-
18. Levée de l'assemblée

Horaire maternelles

7 h 50 à 7 h 55	Accueil	5 min.
7 h 55 à 8 h 55	Période 1	60 min.
8 h 55 à 9 h 55	Période 2	60 min.
9 h 55 à 10 h 15	Récréation	20 min.
10 h 15 à 10 h 55	Période 3	40 min.
10 h 55 à 11 h 00	Déplacement	5 min.
11 h 00 à 12 h 35	Dîner	95 min.
12 h 35 à 12 h 53	Prise en charge SDG	18 min.
12 h 53 à 12 h 58	Battement	5 min.
12 h 58 à 13 h 40	Période 4	42 min.
13 h 40 à 14 h 00	Pause active	20 min.
14 h 00 à 15 h 00	Période 5	60 min.
15 h 00 à 15 h 05	Déplacement Fin des classes	5 min.

Horaire primaire

7 h 50 à 7 h 55	Accueil	5 min.
7 h 55 à 8 h 55	Période 1	60 min.
8 h 55 à 9 h 55	Période 2	60 min.
9 h 55 à 10 h 15	Récréation	20 min.
10 h 15 à 11 h 15	Période 3	60 min.
11 h 15 à 11 h 20	Déplacement	5 min.
11 h 20 à 12 h 35	Dîner	75 min.
12 h 35 à 12 h 40	Accueil	5 min.
12 h 40 à 13 h 40	Période 4	60 min.
13 h 40 à 14 h 00	Récréation	20 min.
14 h 00 à 15 h 00	Période 5	60 min.
15 h 00 à 15 h 05	Déplacement Fin des classes	5 min.

Horaire classes adaptées

8 h 35 à 8 h 40	Accueil	5 min.
8 h 40 à 8 h 55	Période 1	15 min.
8 h 55 à 9 h 55	Période 2	60 min.
9 h 55 à 10 h 15	Récréation	20 min.
10 h 15 à 11 h 15	Période 3	60 min.
11 h 15 à 11 h 20	Déplacement	5 min.
11 h 20 à 12 h 35	Dîner	75 min.
12 h 35 à 12 h 40	Accueil	5 min.
12 h 40 à 13 h 40	Période 4	60 min.
13 h 40 à 14 h 00	Récréation	20 min.
14 h 00 à 15 h 00	Période 5	60 min.
15 h 00 à 15 h 45	Période 6	45 min.
15 h 45 à 15 h 50	Déplacement Fin des classes	5 min.